

POUR LE MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ ET UN PLAN SOCIAL DIGNE DE CE NOM



RÉSOLUTION

**adoptée par le personnel de Tamoil,
réuni en assemblée générale le 12 février 2015 à Collombey**

Les employés de Tamoil soutiennent leurs représentants à la négociation au plan social qui ont quitté la table des négociations le 11 février au vue des propositions inacceptables de Tamoil.

Pour la suite les employés de Tamoil exigent:

- 1. La suspension temporaire des activités de production et de livraison de la raffinerie tant que les négociations du plan social ne sont pas terminées. En effet, le climat d'incertitude actuel génère des tensions extrêmes et met le personnel sous une pression telle, que la sécurité ne peut être garantie. Le risque d'un accident avec des conséquences tragiques possibles pour le personnel et l'environnement de la raffinerie est trop important. Le personnel étant payé pendant cette suspension.**
- 2. Que la direction revoie sa copie pour le plan social en faisant des propositions qui permettent de rentrer en négociation. En effet à ce jour les propositions actuelles de Tamoil sont bien trop inférieures tant à ce que Tamoil a fait ailleurs (Italie, Monaco) que des standards pratiqués en Suisse dans le secteur industriel par des entreprises du même type que Tamoil.**
- 3. Que M. Rifaat, M. Gusbi et M. Elshah administrateurs de Tamoil rencontrent les salariés et prennent part aux négociations du plan social afin qu'ils puissent prendre la mesure du séisme que cause la fermeture de la raffinerie.**
- 4. Afin de garantir la sécurité et la législation sur le travail, notamment le respect du temps de travail, que les services compétents de l'Etat du Valais instaurent un suivi constant des pratiques de Tamoil jusqu'au licenciement de tout le personnel.**

Pour faire entendre leurs revendications légitimes, les employés mandatent les syndicats SCIV et UNIA qui pourront entreprendre toute action qu'ils jugent utiles.